Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 12 (1917)
Heft: 2: Victor Tobler

Werbung

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 17.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

doivent être repris ou si une nouvelle solution ne doit pas être cherchée.

La question est fort délicate à résoudre et l'on peut se demander, vu les grandes difficultés financières et techniques que soulève le projet actuel, s'il ne serait pas plus sage de rétablir l'emplacement tel qu'il était autrefois, en ménageant une grande esplanade qui pourrait servir de place de jeux encadrée par des jardins à chacune de ses extrémités.

S'il est vrai que rien n'est plus durable que le provisoire, l'état actuel ne peut cependant se prolonger bien longtemps encore, et il vaut mieux abandonner complètement le projet que de lui donner une solution aussi boiteuse qu'onéreuse.

Il pourrait être renvoyé à des temps meilleurs, et la construction en serait reprise soit sur le même emplacement, soit dans une des communes suburbaines. La ville ne doit pas se laisser guider par une politique à courte vue qui consiste à ne pas vouloir d'un emplacement hors de son territoire, alors que la force des choses, à défaut du simple bon sens, amènera la fusion des communes suburbaines. Toutes les améliorations apportées à nos communes suburbaines doivent d'ores et déjà être considérées comme le gage d'un développement bien ordonné de la ville elle-même.

Elargissement de la rue Centrale. Avant de quitter la ville, arrêtons-nous au bas de la Corraterie.

Depuis quelques années, l'aspect de ce quartier a singulièrement changé, les grands établisse-

Atelier: Seehofstr. **ALB. ISLER, ZÜRICH** Telephon Nr. 55.15

MALER AM STADTTHEATER

THEATERDEKORATIONEN

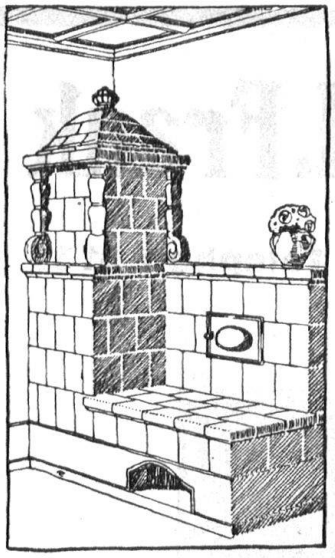

Wirtschaftlich beste Heizung

bietet unsere Kombination des **Kachelofens** mit der **Warmwasserheizung**, wobei ersterer in der Übergangszeit **für sich allein** geheizt werden kann. o o o o o o o

Kachelöfen aller Art

für 1- und Mehrzimmerheizung nach unserer bewährten eigenen Konstruktion mit **überraschend geringem Brennstoffverbrauch.** o o o o o o o o o o o o **Prima Referenzen.**

Fritz Lang & Cie., Zürich 2

Lavaterstrasse 46 Telephon 2683

Spezialgeschäft für Heizeinrichtungen aller Art.

BERTSCHINGER & Co., Zeughausgasse 20, BERN

empfehlen:

Bettvorlagen :: :: Milieux,
Cocosläufer :: Linoleum,
Möbelstoffe, Tischdecken,
Türvorlagen :: Wachstuch

Preise möglichst billig. **Preise möglichst billig.**

ments de banque prenant la place des immeubles locatif et le commerce s'effaçant devant la finance.

La suppression des arcades locatives des nouveaux immeubles a quelque peu déplacé le centre de gravité du commerce et l'a rejeté vers l'intérieur de la ville.

Ce mouvement va s'accentuer encore par la démolition du gros immeuble qui est compris entre la Corraterie, la rue Centrale et le bas de la Cité et qui doit être remplacé par le nouveau bâtiment du Comptoir d'Escompte.

Il convient de féliciter cet établissement ainsi que la Ville et les propriétaires de l'immeuble actuel d'avoir fait mutuellement les sacrifices nécessaires pour arriver à une solution qui permette de faire une œuvre dont le caractère privé se double d'un véritable caractère d'utilité publique.

Par l'arrangement qui est intervenu, la rue Centrale sera considérablement élargie et l'unité architecturale de ce quartier en sera améliorée.

L'architecte chargé par le Comptoir d'Escompte de l'étude de son immeuble, Monsieur Bordigoni, a bien voulu, en deux fois, nous convoquer pour nous montrer ses plans. Le nouveau bâtiment sera conçu dans un style qui s'harmonisera avec les immeubles avoisinants. M. Bordigoni, dont la bonne volonté et la complaisance ne sauraient être assez louées en cette occasion, a même tenu compte de quelques-unes de nos observations en abaissant, dans la mesure du possible, la coupole qui doit surmonter l'entrée du nouvel immeuble à l'angle de la Corraterie et de la rue Centrale.

Si la Société d'Art public rencontrait en chaque occasion l'esprit de conciliation qu'elle a rencontré dans cette affaire, sa tâche serait singulièrement simplifiée.

Grèves du lac. Quittons la ville pour nous transporter au bord de l'eau et nous occuper des grèves du lac, qui ont fait l'objet de discussions au Grand Conseil et au sein de notre comité.

Ce sujet devant être traité dans la conférence de ce soir, nous ne nous y arrêterons que pour souligner les difficultés d'ordre juridique que soulèverait l'établissement d'un chemin public le long des rives de notre lac. Un semblable chemin ne pourrait être établi, dans la plupart des cas, qu'au moyen d'expropriations ou d'emprises directes sur l'eau. Dans l'une et l'autre alternative, les dépenses, tant en travaux qu'en indemnités, seraient extrêmement considérables et hors de proportion avec les ressources de nos budgets.

Le cri d'alarme poussé par quelques députés de notre Grand Conseil aura eu néanmoins son utilité en mettant en garde nos pouvoirs publics de ne plus accorder dorénavant aux propriétaires riverains de concessions qui ne soient à bien plaire.

Il est hors de doute que l'accès de notre lac

Rohrmöbelfabrik H. Frank

Telephon 3133 **St. Gallen** **Telephon 3133**

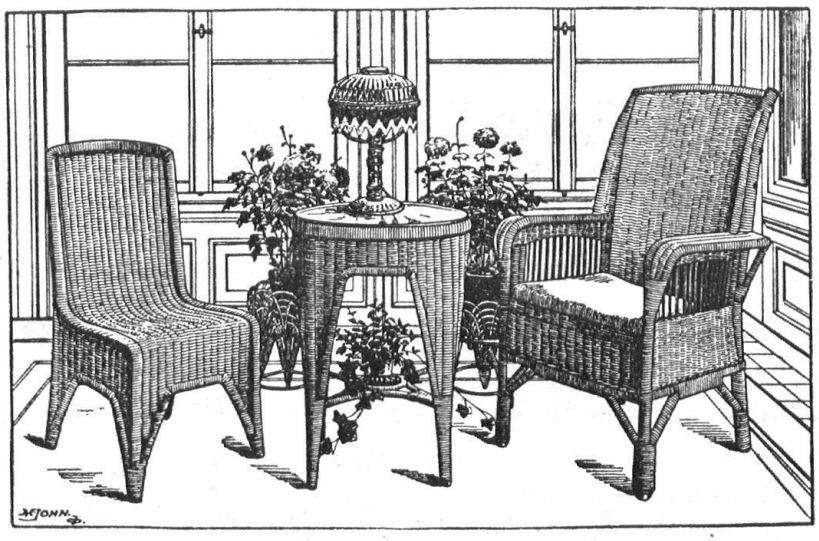

Anfertigung von Rohrmöbeln nach jeder Angabe und Zeichnung. Kostenberechnungen nach Skizzen übernehme ich kostenlos und ohne jede Verbindlichkeit. Leistungsfähigste Firma der Ostschweiz :: Katalog zur Verfügung